

LE BEAU LIEU

BULLETIN no. 23

NOVEMBRE 1978

MOT DE MONSIEUR LE MAIRE

Comme vous le savez sans doute, dimanche le 29 octobre dernier avait lieu la mise en candidature pour quatre sièges de conseiller.

Avec cette mise en candidature se terminait le mandat de MM. Michel Bourbeau, Bernard Dagenais et Guy Royer qui ont été réélus sans opposition - M. Tommy O'Donnell a été également élu sans opposition à la même occasion et remplacera monsieur Claude Parent, qui a dû démissionner.

Au nom de tous les candidats élus, je tiens à vous remercier pour la confiance manifestée encore une fois à cette occasion. Les conseillers ayant été élus sans opposition, nous présumons que vous êtes satisfaits du travail effectué par le Conseil municipal au cours des dernières années.

Au cours des prochains mois, le Conseil municipal procèdera à l'adoption d'un nouveau plan de zonage et continuera les travaux de municipalisation des rues Marie-Anne, Des Chênes, Ferland nord et Ferland sud. Nous envisageons aussi la réfection de certaines infrastructures, de quelques trottoirs, et l'aménagement de certains bouts de rue.

Du côté sportif et culturel, le comité des loisirs va mettre tous ses efforts en branle afin d'améliorer les services déjà offerts. Le comité des loisirs vise aussi la reprise de l'activité "camp art-été" qui fût un véritable succès l'été dernier. Au chapitre des projets à réaliser, signalons qu'on a effectué les premières démarches en vue de doter la municipalité d'une bibliothèque publique et gratuite.

En terminant, je tiens à vous rappeler que nous sommes ouverts à toutes suggestions et qu'il nous ferait plaisir de connaître votre son de cloche sur les sujets dont il a été question.

ALAIN TURGEON

LA PATINOIRE SERA BIENTOT LA

Comme par les années passées la patinoire sera en opération cet hiver.

Convaincus que les activités de la patinoire doivent être accessibles à tous, nous avons décidé de ne pas modifier le coût des abonnements familiaux ni le prix d'entrée. Le prix demeure donc à \$10.00 pour l'abonnement familial et à 0.50¢ pour ceux qui préfèrent payer à chaque fois.

...../2

LES SPORTS D'HIVER S'EN VIENNENT

La période propice à la formation d'équipes de ballon-balai et de hockey est arrivée. Ceux et celles qui désirent participer à ces activités n'ont qu'à communiquer avec le (la) responsable.

Ballon-balai

Filles de 10 à 14 ans	Pascale Noël	828-2025
Filles de 15 ans et plus, et femmes	Lise Pouliot	828-9257
Garçons de 10 à 14 ans	Claude Bussière	828-9527
Garçons de 15 ans et plus et hommes	" " "	" "

Hockey

Garçons de 6 à 8 ans	Claude Bussière	828-9527
Garçons de 9 à 12 ans	" " "	" "
Garçons de 13 à 15 ans	" " "	" "
Hommes de 16 et plus	" " "	" "

Le Comité des sports

"APPEL D'OFFRES" POUR LE RESTAURANT

Le Conseil municipal est à organiser les loisirs de la période hivernale et aimerait offrir un service de restaurant au centre communautaire pendant les heures d'ouverture de la patinoire.

Toute personne résidant à Ste-Pétronille de préférence, désirant opérer ce restaurant à concession, devra faire parvenir son nom et adresse au bureau du secrétaire-trésorier, à la Mairie, avant le 5 décembre.

DEMISSION DU COMITE DES LOISIRS

C'est avec regret que nous avons dû accepter la démission de Mme Andrée Turgeon du poste de responsable des loisirs socio-culturels. Nous profitons de l'occasion pour remercier sincèrement madame Turgeon pour tous les services qu'elle a rendus à la municipalité, spécialement au sein de ce comité, pendant les années au cours desquelles elle y a oeuvré.

Monsieur Robert Chevrette remplacera madame Turgeon - Nous souhaitons à monsieur Chevrette la plus cordiale bienvenue et nous espérons que ses initiatives seront remplies de succès.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, que ce soit dans le domaine sportif ou socio-culturel.

Guy Royer

NOUVEAU SERVICE D'INCENDIE

Les services d'incendie de St-Pierre, St-Laurent et Beaulieu ont été fusionnés et mis en commun pour une période de 5 ans. Il n'y aura qu'une brigade de pompiers pour desservir les trois municipalités; St-Pierre étant désignée corporation principale, elle est seule à posséder officiellement ce qui servira à l'opération de ce service.

Deux conseillers de chaque municipalité verront à la direction générale du service commun. Les salaires des pompiers et leurs frais de déplacement lors d'une alarme, seront payés par la municipalité où se sera déclaré l'incendie.

C'est monsieur Albert Aubin qui assurera la direction du service intermunicipal des incendies; monsieur Philippe Noël sera chef des pompiers pour la municipalité de Ste-Pétronille tout en espérant que vous n'avez jamais à vous en servir, nous vous rappelons le numéro de téléphone à composer en cas de besoin 828-9566.